

Obstruction partielle des voies aériennes

- ne jamais pratiquer de techniques de désobstruction ;
- installer la victime dans la position où elle se sent le mieux ;
- encourager à tousser⁽¹⁾ ;
- administrer de l'oxygène par inhalation, si nécessaire ;
- transmettre un bilan pour avis médical ;
- surveiller attentivement la respiration de la victime.

Face à une de ces situations :

- toux inefficace et associée à des signes de fatigue de la part de la victime,
- obstruction devient complète,
- arrêt de la respiration.

Appliquer la conduite à tenir devant une obstruction complète.

⁽¹⁾ Le fait d'encourager à tousser aide au rejet du corps étranger.